



PROCES VERBAL de la réunion du comité directeur de la ligue Nouvelle Aquitaine Savate B. F. et d.a. du 22 Avril 2023

Visioconférence

La réunion débute à 8h35

Ordre du jour : Points faisant l'objet d'un vote

- 1 - **Gratuité de la formation et de l'examen d'officiel.**
- 2 - **Réduction du nombre de membres du Comité Directeur** et modification des statuts en 2024.
- 3 - **Appel à projet** : sur les actions féminines et handicap les clubs pourront proposer un projet qui leur permettra, après sélection par le bureau, l'attribution d'une aide financière ou matérielle de la Ligue.
- 4 - **Protocole d'organisation des compétitions** (voir site de la Ligue).
- 5 - **Généralisation du paiement des droits d'inscription aux compétitions** toutes les rencontres, y compris les sélections régionales aux championnats nationaux.
- 6 - **Mesures incitatives pour les clubs à former leurs officiels** :
 - Limitation du nombre de tireurs par compétition afin de ne jamais dépasser les 20 rencontres par ring.
 - Sélection des tireurs et priorité aux tireurs dont le club fournit un juge/arbitre.
 - Tarifs d'inscription préférentiels pour les clubs fournissant des officiels.
 - Organisation de ring(s) sans décision pour les tireurs des clubs ne fournissant pas d'officiels (dans le cas de saturation des autres rings) ou pour les "mises de gants".

Points faisant l'objet d'une information

1 - Assemblée Générale Ligue Nouvelle Aquitaine organisée au "Salon des Sports" de la Foire internationale de Bordeaux le 14 mai 2023 de 10h à 13 h.

2 - Loi du sport de 2022 concernant la Fédération et les Ligues (AG de représentants de clubs, composition du Comité Directeur et limitation du nombre de mandats du président).

3 - Commission Disciplinaire de Première Instance : réorganisation à la demande de la fédération.

4 - Comité d'Appel Ligue : constitution ?

5 - GAT 1° : obligation de suivre un stage préparatoire gratuit pour pouvoir s'inscrire aux épreuves.

6 - Compétitions Ligue 2023/24

- Pour toutes les compétitions LNA, y compris les sélections aux championnats nationaux : 3 juges par ring.
- Possibilité d'organiser nos compétitions à huis clos.
- Limitation à 20 du nombre de rencontres par ring.
- Pour toutes les compétitions LNA : 2 à 3 rings seront prévus, dont un géré par les jeunes officiels.
- Obligation de mettre en place une chambre d'appel des tireurs sur toutes les compétitions.
- Sur les compétitions de Ligue ne comportant pas de sélections aux différents championnats de France "combat", ne pourront être organisées que des "mises de gants" (rencontres d'entraînements avec toutes les protections), sans décision et donc en l'absence de médecin.
- Seuls les galas comportant des combats de sélections aux Championnats nationaux pourront prétendre à la prise en charge des vacances des officiels et du médecin par la Ligue de N. A.

Membres du comité directeur présents: Mr BARRERE Stéphane (Président), Mr BEYRET David (Secrétaire général), Mr BIBARD Clément (trésorier), Mlle PEREZ-DIGON Josefina (Vice-Présidente), Mr DUBOIS Terrence (membre) et Mr. HAGOUG Murphi (membre).

Membres excusés: Mlle KLIMENKO Ievgenila (Vice-présidente), Mlle CHAPEAU Solen (membre), Mme HERNANDEZ Chloé (membre), Mr NICOLAS Patrick (Membre), Mr MESGUEN Marc (membre) et Mlle POLLET Aude (membre).

Invités : Mr LANGLOIS Le ROY, Mr DIEZ Philippe et Mr MARTINEZ Patrice

Présidents de comités départementaux présents : Mlle PEREZ-DIGON Josefina (CD33), Mr DUBOIS Terrence (CD79) et Mr LANGLOIS Le ROY (CD40)

6 membres du CD sur 12, la réunion peut avoir lieu.

1° Votes

Gratuité de la formation et de l'examen d'officiel.

Voté à l'unanimité

Réduction du nombre de membres du Comité Directeur (de 12 à 6)

Voté à l'unanimité

Appel à projet

Vote reporté pour raison d'absence de l'agent de développement

Changement du titre « Protocole d'organisation des compétitions » en « Protocole d'organisation et de déroulement des compétitions »

Voté à l'unanimité. Le protocole avait déjà voté. Il sera lu à chaque journée de recyclage des officiels

Généralisation du paiement des droits d'inscription aux compétitions

Vote repoussé pour l'AG ligue. Mr MARTINEZ propose une participation de tous les clubs de la ligue en début de saison. D'autres solutions peuvent être proposées lors de la prochaine AG ligue.

Mesures incitatives pour les clubs à former leurs officiels

Vote repoussé pour l'AG ligue. Mr MARTINEZ propose un système d'amende pour les clubs ne fournissant pas d'officiels.

2° Informations

Le président rappelle que l'AG ligue aura lieu le Dimanche 14 Mai au salon des sports de la foire internationale de Bordeaux (10h – 13h). Le secrétaire prend la parole que, comme pour les saisons précédentes, ne peuvent voter que les délégués départementaux (ou leurs suppléants en cas de remplacement) à condition que leurs présidents de comités départementaux aient communiqué au secrétaire ligue leurs PV d'AG. Seul le CD33 a rempli sa tâche. En cas de quorum insuffisant, l'AG sera repoussée (sans quorum nécessaire). Cette date de « secours » a été fixée au 17 ou 18 Juin.

Le président reprend la parole et nous informe d'un vaste plan de modernisation dit « Loi du sport 2022 » sur le fonctionnement statutaire des fédérations (dont la FFSBF&da est concernée) : Pas plus de 3 mandats pour les présidents de fédérations et de ligues, AG fédérale et ligue avec des représentants de clubs et non d'élus départementaux, nouvelles constitutions des commissions de ligue disciplinaire de 1^{ier} instance et d'appel (fait dans notre ligue).

Pour clôturer son discours, il propose une obligation de participation à un stage technique (gratuit) pour tous les candidats à l'examen du GAT 1°, jugeant le niveau trop faible de la plupart des candidats sur plusieurs saisons.

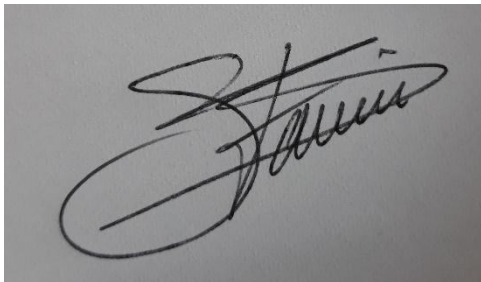
3° Questions diverses

Pas de question

La séance est levée à 10h40

Le président

Stéphane BARRERE

A black and white photograph of a handwritten signature in cursive script, which appears to be 'Stéphane Barrère'.

Le secrétaire général

David BEYRET

BEYRET DAVID

A black and white photograph of a handwritten signature in cursive script, which appears to be 'David Beyret'. The word 'BEYRET' is written in capital letters above the signature.